

IRLANDE

**Déclaration au nom du Gouverneur représentant l'Irlande,
Ministre des Finances, M. Paschal Donohoe T.D.**

Assemblée annuelle 2020 de la BERD

Cette déclaration est faite au nom du Gouverneur représentant l'Irlande, Ministre des Finances, M. Paschal Donohoe, retenu malheureusement ce jour par des affaires urgentes du Gouvernement.

Cette Assemblée annuelle se déroule en des temps sans précédent, alors que nous sommes confrontés à l'impact sanitaire et économique persistant de la pandémie de COVID-19, auquel s'ajoutent des relations commerciales internationales incertaines et un affaiblissement du multilatéralisme. Le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25 (CSC) de la Banque offre aux actionnaires une précieuse opportunité d'utiliser la capacité capitalistique actuelle de la Banque tout en optimisant le rôle et l'ambition de la BERD pour la préparer à l'avenir dans un monde changeant.

Le ministre se réjouit de travailler en collaboration avec le nouveau/la nouvelle Président(e) au fil de ces prochains mois sur les premières phases du CSC, alors que nous serons très probablement encore confrontés à la COVID-19. À cet égard, il serait utile d'examiner, à l'occasion de l'Assemblée annuelle l'an prochain, l'impact de la pandémie sur les pays d'opérations et même sur le CSC. Les pays doivent non seulement lutter contre les impacts sanitaires et économiques immédiats, mais veiller à éviter que les difficultés actuelles ne se transforment en problèmes économiques et financiers à plus long terme, tout en essayant de planifier leur reprise après la COVID. Il est impératif

que cette reprise s'effectue d'une manière durable qui résiste pleinement à l'épreuve du temps.

À cet égard, nous accueillons favorablement le Programme de transition vers une économie verte (TEV) figurant dans le CSC et l'ambition de porter à 50 % du total des investissements la composante verte d'ici 2025. Nous saluons également la proposition d'aligner les principes de la Banque sur l'Accord de Paris durant la période à venir du CSC.

Des travaux de cette nature permettront à la Banque de rester efficace et d'être prête à relever les défis de ces cinq prochaines années. Il est indispensable, cependant, que nous ne perdions pas de vue les principes fondateurs initiaux de la Banque et les problèmes persistants dans les pays d'opérations, que la COVID n'a fait qu'exacerber.

Nous sommes satisfaits de la réponse rapide et pondérée de la Banque, qui a fourni cette année 10 milliards d'euros, dans le cadre d'un Fonds de solidarité pour lutter contre la COVID-19, à des clients nouveaux et existants dans ses pays d'opérations. Des liquidités à court terme, des fonds de roulement, un financement des échanges commerciaux et des restructurations sont autant d'appuis importants pour aider à atténuer l'impact à long terme de cette pandémie. Nous félicitons vivement la BERD pour son initiative de répondre aux besoins locaux émergents en proposant des investissements ciblés sur mesure, guidés par les autorités d'accueil.

L'Irlande a appuyé les expansions géographiques successives de la Banque, qui étaient étayées par une argumentation commerciale réfléchie et convaincante. Nous apprécions les importants travaux réalisés par la BERD dans ces nouvelles régions, en particulier la SEMED, et nous soutenons les propositions d'étendre encore les opérations dans cette région.

D'autres expansions doivent être étudiées de la même manière, avec l'appui du plus grand nombre d'actionnaires possible, de manière à ne pas saper les travaux existants dans les pays d'opérations où bon nombre de problèmes socioéconomiques persistent. En particulier, il est indispensable de ne pas éparpiller nos ressources limitées sur une zone géographique élargie, remettant en cause le modèle opérationnel de la Banque qui repose sur un solide ratio coût/revenus.

Le paysage changeant de l'architecture financière européenne pour le développement exige une personne déterminée et énergique pour la tâche qui l'attend et nous sommes certains que la nouvelle personne à la Présidence veillera à ce que la Banque soit bien placée pour remédier aux besoins immédiats et à long terme de l'institution et de ses clients. La BERD a un parcours très réussi depuis sa création en 1991 et ces antécédents doivent être reconnus, tout comme son rôle dans les questions de développement. Il importe que la BERD et d'autres institutions importantes comme la Banque européenne d'investissement et la Commission européenne poursuivent leur collaboration étroite et productive concernant le cadre financier pluriannuel pour la période 2021-27, à la fois au sein de l'UE et, surtout, dans les pays extérieurs à l'UE, notamment ceux dont l'économie est émergente.

Je vous remercie.